DEC132102DR04

Décision portant nomination de Melie Michèle VALENS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3404 intitulée Centre de génétique moléculaire

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS :

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC11A001DSI portant création de l'unité n° UPR3404 à compter du 01/01/2011, dont le directeur est Monsieur Frédéric BOCCARD ;

Considérant que Melle Michèle VALENS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

DECIDE:

Article 1 : Melle Michèle VALENS, IR2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3404, à compter du 21/02/2013.

Melle Michèle VALENS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Melle Michèle VALENS est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Pour le CNRS, La déléguée régionale

Véronique DEBISSCHOP

Fait à Gif-sur-Yvette, le 8 juillet 2013 Le directeur de l'unité Frédéric BOCCARD

1-18eurs

Délégation Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse

T. 01 69 82 30 30 F. 01 69 82 33 33

91198 Glf-sur-Yvette cedex